

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 novembre 2019

---

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION  
PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 42

présenté par

Mme Bazin-Malgras, M. Bony, M. Pauget, M. Cinieri, Mme Ramassamy, M. Jean-  
Claude Bouchet, M. Viala, M. Cattin, M. Reda, M. Perrut, Mme Trastour-Isnart, M. de Ganay,  
Mme Valentin, Mme Corneloup, M. Manuel et M. Ferrara

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 19 TER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.